

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 mars 2006

Le Conseil Municipal de SAINT LAURENT LA GATINE, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le jeudi neuf mars deux mille six à vingt heures trente, sous la présidence de Richard DEMBOWSKI, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Richard DEMBOWSKI, Maire, Patrick LENFANT, Michèle VIEL Adjoints, Hervé PHILIPPOT, Martine OLIVIER, James PINSAULT, Leslie O'MEARA-NYCKEES, Gérard PERRIN, Thierry MARECHAL, Bernard BLANCHET.

La lecture du compte rendu de la séance précédente est faite par Michèle VIEL, il est approuvé et signé par les membres présents.

Madame Michèle VIEL est élue secrétaire de séance.

I - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES QUATRE VALLEES

La Communauté de Communes des Quatre Vallées (CCQV) est en attente de :

- La délibération d'adhésion de la commune SAINT LAURENT LA GATINE à la CCQV, votée par le Conseil municipal le 27 janvier 2006
- La convention établie pour les enfants de Saint Laurent la Gâtine fréquentant le périscolaire dans le cadre du Syndicat du Regroupement, à signer entre la commune de Saint Laurent et la CCQV

II – ORIENTATIONS BUDGETAIRES

1 – Situation exercice 2005

- Fonctionnement : solde positif de 20137,10€
- Investissement : solde positif de 2463,45€
- Solde cumulé fin 2004 : 41587,94€
- Excédent cumulé fin 2005 : 64 188,49€

→ Remarque : l'excédent provient du fait qu'un certain nombre de travaux ont été réalisés mais non payés.

- **Projets** d'investissement envisagés pour l'année 2006 :

a) Travaux voirie Marché GUILLO :	16594,67€
• Rue Amandiers (cave)	720,75
• Rue Jeu de Paume (Carrefour)	1882,99
• Rue Jeu de Paume (bande bas-côté)	742,85
• Rue du Gland / Amfreville	7453,46
• Remise en état de l'accotement sur 110ML	5794,62
b) Travaux Défense Incendie (réseau et borne)	14549.00€
c) Eclairage public (lampadaires)	1269,43€
d) Assainissement :	
- Etudes (projet l'Aumône) :	2203,20€
- Etude (projet Boissy / Croisilles)	3952,54€
e) SIPAD (aménagement bacs à fleurs dans village)	A prévoir
f) Sécurité routière	16500 €
g) Rénovation Mairie	En attente du devis

Les projets seront arrêtés lors de l'établissement du Budget Primitif 2006.

2 – Taxes locales

Le Conseil décide d'augmenter les taxes locales de 5%, exceptée la Taxe Professionnelle.

Les nouveaux taux sont les suivants :

- . La Taxe d'Habitation passe de 7.44% à 7,81€
- . Le Foncier Bâti passe de 10.55% à 11,08€
- . Le Foncier non Bâti passe de 26.83% à 28,17€
- . La Taxe Professionnelle reste à 11.21%

Vote : 6 Voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions

3 – Tarifs communaux

- Location salle : 120€
 - Caution : 152€
 - Chauffage : 20€
 - Bancs (4) et table (1) : 15€
- Tennis : tarifs inchangés :
 - Adulte : 60€
 - Couple : 90€
 - Enfant –16 ans : 24€
- Cimetière : tarifs inchangés : trentaine 150€ ; 300€ ; cinquantaine : 370€, 560€
- Bibliothèque : tarifs inchangés : 7€
- Conteneurs déterminés par SITA

Vote à l'unanimité.

4 – Subventions

- ADMR : 230€
- Caisse des Ecoles : 180€
- Syndicat d'Initiative : 30€
- CCAS : 60€
- Saint Laurent Animation : 250€

Vote à l'unanimité.

III- DIVERS

- Journées du Patrimoine : Mme Leslie O'MEARA-NYCKEES contacte des chorales afin d'organiser un concert en l'église de Saint Laurent
- Campagne propre le samedi 11 mars à 9H30 devant la mairie
- Œufs de Pâques : le dimanche 15 avril 2006 à 11h au stade
- Assemblée Générale de Saint Laurent Animation le mardi 28 mars à 18h30 à la cantine

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close.

Fait et délibéré les jour, mois et an comme indiqué précédemment.

Prochain Conseil Municipal le vendredi 31 mars 2006